



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

ITUM ADOPTE UNE RÉSOLUTION EN FAVEUR DE LA SIGNATURE DE L'ENTENTE NÉGOCIÉE AVEC IOC

Uashat mak Mani-utenam, le 7 octobre 2020 – Le Conseil d'Innu Takuaikan Uashat mak Mani-utenam (ITUM) est fier d'annoncer qu'à la suite du processus de consultation avec la communauté, une résolution a été adoptée en faveur de l'Entente de réconciliation et de collaboration qui a été négociée par ITUM et Matimekush-Lac John avec la compagnie minière IOC.

Pour sa part, le Conseil de Matimekush-Lac John est actuellement en processus de présentation de l'entente à ses membres, au terme duquel il prendra officiellement position.

Cette entente mettra fin à plusieurs décennies de conflits avec la minière, durant lesquelles le Nitassinan a été exploité sans le consentement des Innus. « C'est une excellente entente qui permet enfin d'avoir des excuses d'IOC et une réparation pour les injustices que nous avons subies. L'entente veille non seulement à rectifier les erreurs du passé, mais également à tracer la voie vers un avenir collaboratif et plus prometteur où les Innus auront enfin une juste place dans le cadre des activités d'IOC », explique le Chef Mike « Pelash » Mckenzie.

Rappelons que, depuis 2010, plusieurs tentatives de dialogue infructueuses ont eu lieu avec IOC, et c'est pourquoi en 2013, des procédures judiciaires ont été entamées. Cependant, à l'automne 2019, IOC a démontré vouloir amorcer un processus de réconciliation et de collaboration avec les Innus de Uashat mak Mani-utenam et de Matimekush-Lac John, et a exprimé l'intention de prendre des mesures positives afin d'établir des relations fondées sur le respect mutuel. Cette entente mettra donc fin au recours judiciaire intenté contre IOC. Il est important de rappeler que cette entente n'est pas un traité, et n'a aucune incidence sur les droits et revendications des Innus.

Suite aux négociations, les parties ont convenu d'une entente, qui a été présentée à la communauté de Uashat mak Mani-utenam. Cette entente comprend entre autres le développement de relations mutuellement profitables, des paiements financiers, des avantages en matière d'emploi et d'opportunités d'affaires ainsi qu'une meilleure collaboration sur le plan environnemental. IOC présente également ses excuses pour les torts ayant été causés aux Innus et à leur territoire ancestral par l'exploitation minière.

Dès le début du processus, il a été primordial pour ITUM d'informer sa population. Les résultats des négociations ainsi que le contenu du projet d'Entente ont donc été partagés de façon transparente avec la communauté, à travers divers moyens de communication, dont la diffusion sur Facebook et sur la radio communautaire d'une capsule vidéo où le Chef Mike Mckenzie, le Vice-Chef Antoine Grégoire, ainsi que les conseillers Kenny Régis et Normand Ambroise ont expliqué les grandes lignes de l'entente. Une entrevue à la radio communautaire a aussi été réalisée avec le Chef. Un site web a été monté spécialement à des fins informatives au www.negosriotinto.com comprenant une section questions-réponses et une boîte d'envoi de questions et de commentaires.

Une brochure explicative a également été acheminée à chaque adresse de Uashat et de Mani-utenam et des assemblées publiques ont été tenues le mardi 1er septembre à Uashat et le jeudi 3 septembre à Mani-utenam. Finalement, plusieurs rencontres de petits groupes ont eu lieu durant le mois de septembre.

ITUM tient à remercier tous les membres de la communauté qui ont activement participé à ce processus d'information.

- 30 -

SOURCE : Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-utenam

INFORMATIONS ET DEMANDES D'ENTREVUE :

Jean-Claude Therrien Pinette
Directeur de cabinet | ITUM
jc.pinette@conseil.itum.qc.ca
Téléphone : 418 254-4519